

Président de Sud Vin Bio
NICOLAS RICHARME

Le vin bio mise sur l'export et la pédagogie auprès des consommateurs

Avec 60 000 hectares en bio et en conversion répertoriés en 2022, l'Occitanie est toujours la première région viticole bio de France. Mais la baisse des cours du vrac incite l'interprofession à développer l'export, tandis que la multiplication des labels représente une concurrence non négligeable.

Comment s'annonce la récolte 2023 en Occitanie ?

Nicolas Richarme : C'est compliqué de se projeter compte tenu du mildiou et de la sécheresse dans certains départements. L'Aude et les Pyrénées-Orientales sont particulièrement touchées par la sécheresse, tandis qu'il y a un peu de mildiou dans l'Hérault, le Gard et beaucoup dans le Gers. L'an dernier, nous avons récolté 1,6 million d'hectolitres, soit 42 hectolitres par hectare. Cette année, nous devrions nous approcher d'1,8 million d'hectolitres, avec des rendements similaires par hectare.



L'année dernière, 8 000 hectares de vignes certifiées bio sont arrivés sur le marché. Quelles ont été les conséquences sur les cours des ventes ?

N. R. : En 2021, nous sortions d'une récolte compliquée à cause du gel. Nous étions sur environ 1 million d'hectolitres et, en 2022, du fait d'une récolte normale et de l'arrivée de nouveaux hectares convertis, nous sommes passés à 1,6 million d'hectolitres. C'était beaucoup de vin qui est arrivé en plus sur le marché en Occitanie. Les conversions sont allées plus vite que les augmentations de parts de marché, ce qui a laissé plus de choix aux metteurs en

marché pour se fournir. Cela explique la baisse des cours du vrac de 10 % à 15 %. Il y a deux ou trois ans en arrière, nous étions entre 10 % et 12 % de croissance, aujourd'hui nous sommes à 2 %.

Des vignerons bio ont-ils dû vendre leur vin en conventionnel ?

N. R. : Il y a forcément des lots qui ne se sont pas vendus en bio. Je suis sûr qu'une partie a dû être déclassée en conventionnel. C'est compliqué pour les vignerons qui travaillent en bio, qui assument un surcoût, et qui doivent se résigner à choisir cette solution. Aujourd'hui, le marché français, et même celui de l'export tel qu'il est, ne peut pas absorber tout le volume qui a été produit en 2022, et nous allons certainement nous retrouver dans la même situation en 2023. Il va falloir un peu de temps pour absorber ce volume, mais tout le monde est mobilisé pour y arriver. Afin de nous tenir le plus informés possible et d'anticiper, l'interprofession a recruté une personne déléguée au commerce et au marché des vins bios. De leur côté, les metteurs en marché travaillent notamment sur le développement de l'export.

Cette conjoncture est-elle une opportunité pour aller chercher de nouveaux marchés à l'étranger ?

N. R. : Avant, nos marchés à l'export étaient très limités parce que nous n'avions pas assez de volumes. Il y avait plein d'appels d'offres, notamment dans les pays nordiques, auxquels nous ne pouvions pas répondre. Aujourd'hui, nous sommes en capacité d'aller chercher ces marchés. Le chiffre d'affaires des vins bios en France est d'1,2 milliard d'euros. L'export, c'est un peu plus de 500 millions d'euros. Cela va demander du temps, mais à mon avis, il reste des places à prendre. Nous faisons d'ailleurs un gros travail de communication à l'étranger

LE VIN BIO EN OCCITANIE

- 60 000 ha certifiés ou en conversion en 2022, soit 30 % de la surface viticole bio française et 50 % du volume de vin bio français.
- 3 500 producteurs soit 22 % du vignoble français.

autour du Salon Millésime Bio¹, qui est aujourd'hui la principale porte d'entrée des vigneron·nes et des metteurs en marché vers l'export.

Quelles conséquences sur les conversions ?

N. R. : Il ne faut pas se cacher que le cours hyperattraitif des vins bio a porté la dynamique des conversions. Mais la baisse d'environ 50 % entre 2021 et 2022 s'explique avant tout par le fait que le nombre de personnes souhaitant se convertir au bio n'est pas infini. Il y a eu énormément de conversions en 2019, 2020 et 2021, environ 8 000 hectares chaque année. Il est donc normal qu'il y ait un décrochage en 2022. Pour 2023, nous n'avons pas encore les chiffres. Si on se rapporte à l'historique des conversions sur une vingtaine d'années, cela a toujours fonctionné par vagues. Une grosse vague de conversions, puis un plateau, et ça redémarre.

En ce qui concerne les déconversions, en 2022 nous sommes restés aux alentours de 4 %. Il n'y a pas eu d'explosions. Ces déconversions sont principalement dues à des arrêts d'activité et des changements d'organisme certificateur. Nous n'avons pas encore vu de déconversions



Nous sommes plus sereins aujourd'hui qu'il y a cinq ans, lorsque nous manquions de vin.

NICOLAS RICHARME

Président de Sud Vin Bio

dues à la baisse des cours, mais c'est lorsque nous ferons le bilan de 2023 que nous pourrions véritablement voir s'il y a eu un impact.

Le vin bio est le seul produit bio dont les ventes ont augmenté en 2022, selon l'Agence bio. Il y a néanmoins un ralentissement puisque la croissance est passée de 9 % en 2021, à 2,2 % en 2022. Cela vous inquiète ?

N. R. : L'inflation fait baisser la consommation des produits bio en général. Nous sommes quand même plus sereins aujourd'hui qu'il y a cinq ans, lorsque nous manquions de vin et que le prix du bio était assez haut. Cela empêchait le consommateur lambda d'accéder à un vin bio à un prix d'entrée de gamme. Cela étant, la multiplication des labels peut créer de la confusion. Nous avons donc un gros travail à faire pour expliquer que le bio n'est pas forcément plus cher et qu'il est le mieux-disant pour l'environnement, la préservation de la ressource en eau et pour la santé du consommateur. Nous sommes en train de mettre en place un plan et d'aller chercher des financements.

Quels sont les autres grands axes de travail de l'interprofession ?

N. R. : En viticulture, nous avons mené une étude sur les conditions d'efficacité du Pyrévert [le seul produit autorisé en agriculture biologique contre la flavescence dorée, NDLR] en fonction des heures et de la méthode d'application. Nous avons aussi réfléchi à des itinéraires techniques de travail du sol pour faire des économies de carburant et limiter les rejets de CO₂. En œnologie, nous étudions les moyens d'éviter les goûts de souris tout en réduisant les doses de SO₂. Enfin, nous travaillons avec les organismes de formation et la Région sur la problématique du manque de tractoristes en Occitanie. Il faut savoir que l'agriculture biologique nécessite 1,5 fois plus de main-d'œuvre, dont principalement des tractoristes. L'objectif est de définir un nouveau mode de formation, peut-être plus rapide, et d'orienter les recrutements vers des profils qui correspondent mieux aux besoins des vigneron·nes. Nous avons dans un premier temps répertorié les besoins et les formations et nous allons maintenant nous inspirer d'initiatives qui marchent ailleurs.

Propos recueillis par Fanny Laison

[1] La prochaine édition du Salon Millésime Bio aura lieu les 22 et 23 janvier 2024 en digital, et les 29 et 31 janvier 2024 en physique.